

# CONTRAT DE SCOLARISATION

## CAMPUS OZANAM

Etablissement Catholique privé d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat

### Entre :

Le CAMPUS OZANAM, désigné ci-dessous « l'établissement ».

### Et :

Monsieur ..... et/ou Madame .....  
demeurant ....., représentant(s) légal(aux), de  
l'enfant ..... désignés ci-dessous « le(s) parent(s) ».

#### • ARTICLE 1 – OBJET :

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'enfant  
Nom : ..... Prénom : .....  
sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein du CAMPUS OZANAM, ainsi que les droits et les obligations réciproques de  
chacune des parties.

#### • ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DE L'ETABLISSEMENT :

L'établissement, représenté par Christophe LEROY, accepte l'inscription de l'enfant ..... en  
classe de ..... pour l'année scolaire 20.../20..., et pour les années suivantes du cycle de formation, selon le  
vœu de(s) parent(s), et s'engage à assurer sa scolarisation.

L'établissement s'engage par ailleurs à assurer d'autres prestations (demi-pension, sorties, voyages...) selon les choix  
définis par le(s) parent(s) en annexe.

Les contributions des familles, les autres frais, ainsi que les prestations annexes choisies par le(s) parent(s), sont à régler  
par :

- **Prélèvement bancaire** : règlement en 9 prélèvements mensuels aux dates suivantes : premier prélèvement le 15 octobre, puis tous les 7 du mois, de novembre à juin inclus (*Merci de choisir prioritairement ce mode de règlement*).
- **Chèque ou virement bancaire** : règlement en 3 fois aux dates suivantes : 20 octobre, 20 décembre et 20 mars.

En cas de rejet de prélèvement, de virement ou de chèque par la banque, les frais bancaires correspondants seront refacturés au(x) parent(s).

#### • ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DE(S) PARENT(S) :

Le(s) parent(s) s'engagent à inscrire l'enfant ..... en classe de .....  
au sein du CAMPUS OZANAM, pour l'année scolaire 20.../20....

Monsieur et/ou Madame (\*) .....reconnaissent avoir pris connaissance du  
règlement intérieur et du règlement financier annuel consultables sur le site [www.groupe-oec.fr](http://www.groupe-oec.fr), y adhérer et  
mettre tout en œuvre afin de les respecter.

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à assurer la charge financière liée à la scolarisation de l'enfant au CAMPUS OZANAM, dans les  
conditions du règlement financier annexé à la présente convention, et mis à jour annuellement.